

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

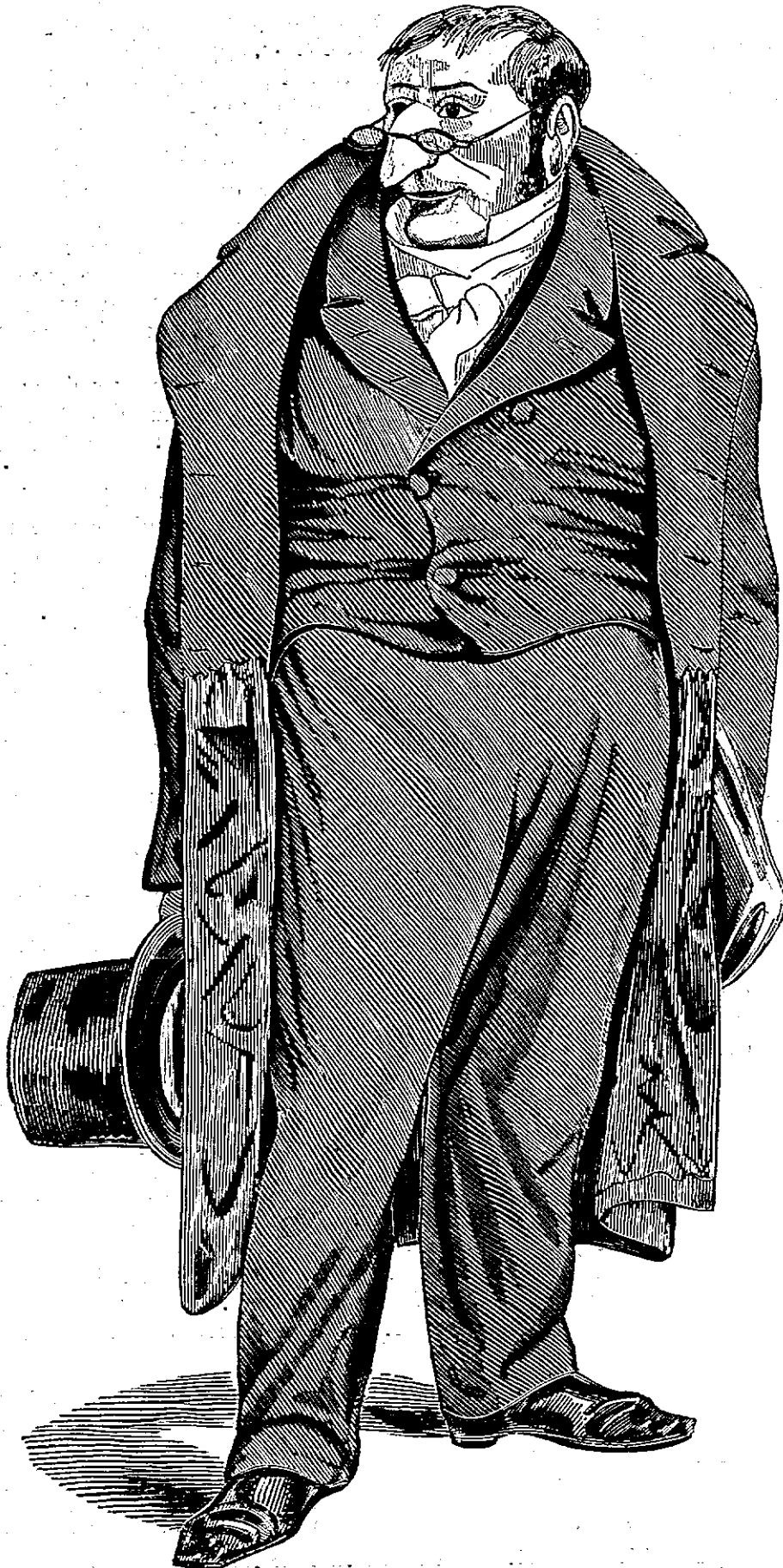
N^o. VIII, 7 MAI 1836.

[PRIX: 2 PENCE.

La *Caricature française* paraît une fois par semaine, par livraison de quatre pages de texte et une planche nouvelle; chaque quatrième livraison aura en sus une planche de celles qui ont déjà été insérées dans le *Satirist*.

Les vingt-cinq livraisons formeront un in-quarto de cent pages de texte et vingt-cinq ou trente caricatures.

Chaque quatrième livraison portera le titre des caricatures des quatre suivantes.



No. IX. Madame *Persil* prête à se rendre à la cour, vue par derrière.

No. X. Le *joli garçon* Pasquier, pair jugeur dans le *procès-monstre*.

No. XI. M. Passy, autre *joli garçon* du règne actuel.

No. XII. La lancette d'honneur, Louis-Philippe marmiton.

Monsieur d'Argout et.....son nez.

Du pouvoir quelqu'il soit, très humble serviteur,
De servir j'ai fait mon étude,
Et dans l'art de ramper, habile professeur,
Ma vie est un traité complet de servitude.

Voilà le personnage au moral; au physique il a droit à une place ici comme un des *jolis garçons* du règne de Philippe; et quoique son *nez* rende ce titre un peu *baroque*, il ne l'a pas empêché de jouer le rôle de séducteur, chose certes la plus étrangement inconcevable, mais qui n'en est pas moins très vraie, et séducteur avec succès; oui, lecteurs, M. d'Argout a trouvé une jeune personne douée d'un courage si large que d'oser non-seulement affronter, mais envisager avec amour le journalier vis-à-vis du polisson de *nez* que voilà.

Voici le fait. M. d'Argout étant préfet de Pau, ne se doutant pas encore des hautes destinées auxquelles plus tard le conduirait son servilisme et le crédit de M. Cazes*, apprit qu'un riche négociant de Bayonne, M. Jean Batbedat avait une fille unique à marier. M. d'Argout parvint à s'introduire dans cette famille, et sa demande, de la main de la jeune personne, trouvant un obstacle dans la résolution du père, qui ne voulait qu'un négociant pour gendre, M. d'Argout, le *joli* garçon que voilà, s'apercevant que la vanité était le faible de la mère et de la fille, décide la première à venir s'établir dans une campagne dans les environs de Pau, où l'intimité de deux vieilles demoiselles, admiratrices du zèle qui fit brûler à M. d'Argout le drapeau tricolore, lui facilita ses relations journalières avec Mme et Mlle Batbedat, en opposition coupable aux défenses de l'époux et du père. Le résultat fut un mariage sans le consentement paternel, union qui causa un si violent chagrin à M. Batbedat, qu'il abandonna le soin de son commerce, se rendit à Paris où, privé des objets de son affection, ce malheureux père se livra à des spéculations qui amenèrent en peu de temps sa ruine, et qui, sans le noble appui de M. Lafitte, son compatriote et son ami, eussent causé sa mort; car M. Batbedat avait tenté déjà de se suicider.

M. Lafitte a perdu presque en entier les trois ou quatre cents mille francs qu'il avança au beau-père de M. d'Argout; on sait la reconnaissance que celui-ci, aussitôt parvenu au ministère, témoigna au généreux banquier; je crois même me rappeler qu'il cessa de le saluer, ce qui, du reste, fait beaucoup d'honneur à M. Lafitte.

Je n'ai pas l'intention de dérouler ici en entier les sales pages de la vie politique de cet apostat de l'Empire et de la Restauration, ni d'entrer même plus avant dans ce qu'il y a de burlesque et d'odieux dans la vie privée et dans celle du fonctionnaire de ces deux règnes et de l'*ordre de choses du 9 Août*; je me borne à un seul fait, qui atteste que si M. d'Argout fut peu reconnaissant pour l'ami généreux qui sauva le père de sa femme, il n'a pas été ingrat du moins pour son protecteur personnel. Fait pair en 1819, de la *journée* de M. le duc Cazes, M. d'Argout poussa l'imprudencence de la reconnaissance au point de donner un démenti à M. Clausel de Cousergues, qui avait affirmé les relations de M. le duc Cazes avec Fouché de Nantes, qui *protégea, présenta, et fit accepter* celui-ci pour le ministère de la police; M. d'Argout assura ce fait de toute fausseté, ajoutant que son noble ami le duc de Cazes avait été loin d'être l'ami du duc d'Otrante, le terroriste Fouché, mais au contraire, toujours en opposition avec ce ministre, auquel certes le noble ami de M. d'Argout ne devait rien; voilà ce qu'affirmait hautement la reconnaissance imprudente de M. d'Argout. Or voici qu'il se trouve non-seulement que la nomination de M. Cazes est contresignée duc d'Otrante, mais encore on voit dans un recueil d'autographes révélateurs, un billet tout charmant, tout d'humilité et de reconnaissance que M. Cazes remit lui-même au terroriste Fouché de Nantes le jour où le premier fut nommé ministre, et où le protecteur s'était retiré dans son hôtel de la rue d'Artois. Cette visite du nouveau ministre eût pu n'être que d'étiquette, elle fut pour M. Cazes une dette de reconnaissance; il avait prévu le cas où il n'eût pas été reçu et s'était muni, à tout événement, du billet dont je n'extrais que quelques lignes: "Tout ce que je suis je vous le dois, comme tout ce que je puis valoir; je ne suis rien que par vous, et mon unique titre est d'avoir passé quelque temps à l'école du plus grand ministre des temps modernes." Voilà ce que M. Cazes (le duc) écrit à l'homme qu'il remplaçait, et auquel, selon le zèle de M. d'Argout, M. Cazes n'eût jamais la moindre obligation; il suffit, je pense, de cette seule citation, pour prouver que tout est chez M. d'Argout hors de mesure, sa reconnaissance comme son ingratitude, et son... nez. Quant aux connaissances de M. d'Argout en beaux-arts, attributs hélas! de son ministère, fort long-temps là, il n'y a pas d'excès, et en voici la preuve.

Un amateur de peinture, possesseur d'un Rembrandt, et désirant le placer avantageusement, l'envoya à M. d'Argout le croyant assez recommandé par le nom du peintre; M. le ministre des beaux-arts écrivit en marge en renvoyant le tableau à son chef de bureau: *me faire un rapport sur les divers ouvrages que le sieur Rembrandt a mis aux dernières expositions, et savoir à quelle opinion il appartient.*—Une autre personne propose une marine de Joseph Vernet, collection d'Erard, M. d'Argout vite autographie de sa docte main: "Cela n'est pas de ma compétence, renvoyé au ministre de la marine." Avec pareilles preuves de connaissances et talens de connaisseur, pour juger, apprécier et récompenser les beaux-arts, on ne trouvera rien d'exagéré, je pense, dans les vers suivants:

Si dans le grenier sombre où rien ne le décèle,
De ce tison qui meurt jaillit une étincelle;
Est-ce toi qui pourrais, dans ce coup de crayon
Du grand peintre futur deviner le rayon?
Est-ce un œil de d'Argout, qui saura reconnaître
Dans le feu de l'artiste, un Raphael à naître,
Surtout si, pour t'aider dans l'examen de l'art,

Tu n'as auprès de toi que ton Royer-Collard!
Voilà pour la peinture. - A ton joug oppresseur,
Tu voulus accomplir la sculpture sa sœur;
Debout devant le seuil de ton hôtel, avare,
Elle verse des pleurs sur un bloc de Cararre;
Les monuments publics au niveau des pavés,
Sous d'ignobles cloisons vieillissent enclavés.

* Aujourd'hui le duc, dont le nom de famille est Cazes et non pas Decazes.

O douleur ! nous voyons pendre à leurs cannelures,
Des barbes de gramen, honteuses chevelures.
Ta main hérésiarque, au Louvre, aux Innocents,
Pour le culte des morts n'a pas trouvé d'encens,
Leur tombe provisoire est même disparue.
La cendre des martyrs est laissée à la rue.

Qu'attends-tu pour dresser à ces mânes amis,
Le temple colossal qui leur était promis ?
Pour toute œuvre, à défaut de l'œuvre expiatoire,
De l'Institut lépreux tu grattes la peau noire ;
Ses murs sont recrépis... c'était là que brillait
La constellation des balles de Juillet !!!

Voilà M. d'Argout comme *joli garçon* de l'ordre de choses actuel, et son passé de la Restauration et de l'Empire ; plus l'horrible iniquité de son projet contre toute espèce de douceur en France ; comment avec ce fameux nez, M. d'Argout n'a-t-il pas senti qu'entraver la fabrication c'est mériter *que les betteraves* l'envoient se faire *sucré*.

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit que les ducs d'Orléans et de Nemours sont d'assez bonne maison pour se présenter à toutes les cours de l'Europe ;—On ajoute que s'ils y sont bien accueillis ils auront plus de bonheur en *mil-huit-cent-trente-six* que leur père en *quatre-vingt-treize* qui fut obligé de *roder* par l'Allemagne sous le nom de *Comines* pour cacher celui du déserteur de Jemmapes. On dit que le duc d'Orléans parle français comme un parisien ;—On ajoute que cela est méritoire et fort étonnant parce que ce prince est *né sicilien*, ce qui laisse ordinairement un accent fort désagréable. On dit que la jeune et belle archiduchesse Marie-Isabelle a prononcé devant un superbe portrait de Marie-Antoinette le serment de ne jamais mêler le sang de Marie-Thérèse avec celui de l'infâme Philippe-Egalité ;—On ajoute qu'on ne sait pas dans quelle langue le *savant* duc d'Orléans combattra cette noble résolution. On dit que le duc d'Orléans va traiter *avec les rois* ;—On ajoute qu'il serait fort désagréable pour les souverains s'il pouvait les traiter comme feu son grand-père *Egalité* aida à traiter l'infortuné Louis-Seize. On dit que Monsieur le duc d'Orléans va faire comprendre en quelques conversations la révolution de Juillet ;—On ajoute qu'il ne faut pour cela que peu de mots : " Mon père la préparait depuis 1815, le peuple la fit pour *la liberté*, et mon père n'en a profité que pour qu'il n'en soit plus question." On dit que toutes ces suppositions sur le voyage *des citoyens Chartres et Nemours* sont de pures inventions, et que les deux jeunes gens se rendent en Allemagne pour être reçus, l'aîné caporal, et Nemours caporal *postiche* dans la *landwehr* prussienne, ou officier *schlagueur* chez les Autrichiens ;—On ajoute que cela est vraiment digne *des mérites des fils* et des *civiques vertus* du père. On dit que le petit-fils d'*Egalité* est un jeune homme qui parle toutes les langues ;—On ajoute que c'est absolument comme son père qui était *anglais à Londres, napolitain à Palerme, et espagnol à Cadix*, tout *excepté français*, absolument comme son fils *né en Sicile*. On dit que les jacobins, sous l'empire, tordirent leur bonnet rouge en couronne de duc et de comte ;—On ajoute que le duc d'Orléans a fait un usage différent du bonnet de jacobin que son père portait au club des *maratistes* et qu'il l'a fait transformer en *ridicule* à placer dans une corbeille de royal trousseau. On dit que l'intéressante tante des duc d'Orléans et Nemours a souhaité, la larme à l'œil, meilleure chance matrimoniale à ses neveux qu'elle n'en eut il y a une quarantaine d'années elle-même ;—On ajoute que la chance est bien hasardée et finira très-probablement pour les neveux en Allemagne comme dit le couplet que cela finit autrefois en Angleterre pour la tante :

" Dans sa jeunesse avec Genlis
" Elle vint en Angleterre,

" Le roi d'alors avait des fils,
" C'était bien son affaire.

" Dam, tout ce qui reluit n'est pas d'or,
" Aucun n'voulut du tricolor.

On dit que les dévoués clair-semés de l'ordre de choses crient anathème contre la *Caricature française* qui *attaque* les objets de leur vénération et ne respecte rien ;—On ajoute que la *Caricature* ne respectant *que ce qui est digne de respect*, les dévoués clair-semés doivent effectivement se trouver blessés personnellement et dans leur patron, par la raison que la vérité offense toujours ceux à qui on n'en peut dire que de cruelles. On dit que du caporal aîné et du caporal *postiche* il ne sortira jamais rien qui fera oublier à la France son *petit caporal* ;—On ajoute que les fils et petit-fils *Egalité* ont mission spéciale d'assurer à l'Autriche et à la Prusse, *grands amis de la France* comme on sait, que les ponts d'*Austerlitz* et d'*Jena* vont recevoir des noms moins irritants à l'orgueil *habsbourgien* et *brandebourgien*. On dit que pour y attacher le souvenir de victoires selon le cœur du roi actuel des Français et de nos amis les ennemis, *Austerlitz* sera *Pont du massacre Transnonain* et *Jena* *Pont du Procès-Monstre*. On ajoute que pour bien garantir ces dispositions de la part du père *Egalité*, ses fils *Mascarille le sicilien* et Nemours *le papillotté*, portent aux puissances étrangères une proclamation *fac-simile** que le premier écrivit comme *prince émigré*, proclamation qui ne laisse aucun doute que jamais prussien, ni autrichien, ni cosaque *hèrent* et *dénigrèrent* Napoléon et ses braves autant que le fit le prince émigré, pour le moment roi des Français avec le drapeau tricolore, ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! On dit que par une vieille malice d'évêque décoiffé le *prince de Bénévent* a fait disposer les *enjolivemens* de réception des *princes Egalité* de façon que partout on voie *vingt-et-un janvier quatre-vingt-treize* et le chiffre de la *princesse de Lamballe* de cher et douloureux souvenir pour tout ce qui n'est pas d'Orléans. On dit qu'il y a des gens qui ont la confiance si perfide qu'ils vous *empoisonnent* en vous parlant ;—On ajoute que cela pouvant être le cas des deux cousins du duc de Bordeaux, on conseille à ce prince charmant de ne laisser approcher ses deux parents que de fort loin. On dit que pour être parent le duc de Bordeaux n'en est pas plus *cousin* avec les *fils Egalité* ;—On ajoute que ce voyage était un tort et un ridicule qui manquaient à la royauté bourgeoise du fils et petit-fils de Philippe-Egalité.

* Cette proclamation paraîtra dans les prochains numéros.

RECOMMANDATION POUR LES PRINCES VOYAGEURS D'ASSEZ BONNE MAISON POUR ÊTRE BIEN REÇUS DANS LES COURS DES SOUVERAINS LÉGITIMES.

NOTES EXTRAITES DES PAPIERS DE M. LENOIR, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

“Le duc d'Orléans (Philippe Egalité depuis), n'est pas de bonne foi dans les paris qu'il fait aux courses de chevaux; il a mal gagné l'argent du comte d'Artois. Le comte de Genlis qui tient *tripot* avec la dame Saint-Hilaire, sa maîtresse est l'intime confident des *bassesses* du duc d'Orléans.

“Les compagnons de débauche du duc sont, Lauzun, l'abbé Sabatier, et l'abbé Mortin; le duc porte aux orgies qu'il fait à Mousseau, un habit garni des infâmes figures de L'Arétin.

“Le duc d'Orléans s'enivre fréquemment dans les soupers qu'il fait avec les filles publiques, il y a battu la sœur d'une actrice des Italiens, qui lui a jeté un plat de crème à la tête.

“La pudeur ne permet pas de raconter tous les actes sales et dégoûtants de débauche et de crapuleuse ivrognerie auxquels se livre constamment le duc d'Orléans.

“Dans le monde, on l'appelle le *bourgeonné*; on dit publiquement, et dans la société on se le dit à l'oreille, qu'il est fils du cocher Montfort qui couchait avec sa mère; il en rit et le dit lui-même.

“Le duc est gros joueur, mais on suspecte sa bonne foi au jeu, notamment Arthur Dillon, auquel il a gagné une somme considérable. Le prince est associé d'ailleurs avec des fripons. On a trouvé un jeu arrangé dans la poche de l'un des *Genlis*, associé du duc et qui a un intérêt dans tous les *tripots* du Palais-Royal. L'abbé Beaudeau et Ducrest ont, sur la permission du duc, tellement peuplé les galeries du jardin, de filous et de filles publiques, qu'on ne l'appelle plus que le camp des tartares. Le duc d'Orléans a fait donner la croix à Chaugrand, l'un des soutiens de ces *tripots*, l'homme le plus décrié et le plus immoral.

“Il se fait un vilain tripotage pour le duc d'Orléans chez les notaires de Paris, et particulièrement chez Margantin, notaire rue de l'Échelle, au sujet de l'emprunt en rente viagère ouvert au nom du prince. Biers, agent du duc d'Orléans en a pris le titre.

“On assure que les opérations de *Pinet*,* autre agent de change, viennent aussi des fonds que le prince fait travailler de manière qu'il en résultera la ruine de beaucoup de dupes que l'appât du gain attire.”

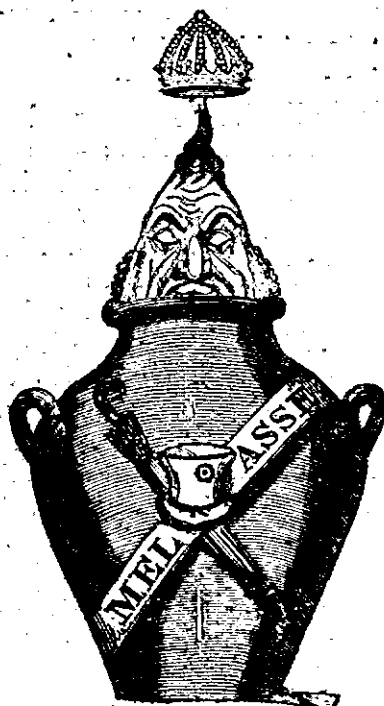
Quant on pense que ces notes concernent le père du roi des Français, on est forcé de convenir qu'être de *bonne maison*, ne veut pas dire ici descendre d'honnêtes gens; il serait même difficile de trouver une famille couverte de plus d'opprobre que celle de *cette bonne maison d'Orléans*; en vérité, si cette race pouvait faire dynastie, ce serait le cas de dire comme je ne sais quel auteur: “*ces rois auxquels nous prêtons serment, que les enfants et les hommes vont contempler au passage, difficilement il se trouve dans leur royaume un homme aussi coupable qu'eux.*” Ce qui autorise les républicains à prétendre que la royauté est un crime; moi, je suis moins sévère, et je la tiens en général pour un malheur ou une folie, cherchant à s'établir du temps qui court, à part toutefois la royauté de Louis-Philippe qui est bien positivement *un crime, une sottise* et la plus odieuse *usurpation*.

* Celui que le duc d'Orléans fut soupçonné avoir fait assassiner pour lui voler son portefeuille de 45 millions. (Voir le numéro V de la *Caricature française*).—Le numéro IX contiendra le bilan de la banqueroute du père du roi des Français en 1791.

A dater du No. X les suivans auront chaque fois une lettre de la correspondance du Prince Émigré.

La *Caricature* donnera aussi toutes les pièces relatives au troc du fils du geôlier Chiapini contre la fille d'un comte et comtesse de Joinville, français.

La troisième série, à dater du No. XIII; publiera une correspondance de Monsieur de Cobentzel avec le comte d'Entraigues, et les portraits fort piquants, par ce dernier, de tous les dignitaires de la cour d'Autriche. Un mémoire de Dumouriez sur le prince Charles qui ne fait pas absolument honneur à ce dernier.



Les Nos. XIV, XV, et XVI donneront la relation circonstanciée de l'assassinat de Paul Ier., avec le plan lithographié de la chambre où ce crime fut commis, le nom de tous les assassins, et une lettre de l'Ambassadeur de Naples, Serra Capriola, qui confirme tous les détails.

Un trait infâme de la vie du grand duc Constantin et son complice, le général Bauer, l'assassinat de la maîtresse de ce dernier et une correspondance de M. le baron de Morenheim.

A dater du 10e numéro, la *Caricature française* aura huit pages de texte.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Éditeur responsable de la *CARICATURE FRANÇAISE*, et des fac-simile du *Prince Émigré, Louis-Philippe*,
A LA POIRE COURONNÉE, 31, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,
LONDRES.

Londres: Schulze et Co., 13, Poland Street.